

PRÉLIMINAIRES

18-08.01 – VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Madame Ting Zhang; messieurs Dany April, David Boisvert, François Dornier, Serge Guay, Raymond Lacroix (président), Romain Lavoie, Alexandre Ouellet, Michel Pineault et Mario Ross.

Étaient absents : mesdames Anna-Lisa Cone, Joanie Dubé et Ann-Marie Nadeau; messieurs David Boily, Ghislain Deland, Alain Dion et Robin Lavoie.

A également assisté : madame Lyne Beaulieu (secrétaire).

Monsieur Raymond Lacroix souhaite la bienvenue aux membres.

18-08.02 – ORDRE DU JOUR

.03 – Cégep (étages C-400, F-100, F-200 et G-100) / Implantation du programme Technologie de l'échographie médicale / Choix de l'entrepreneur général : *adoption*

Il est PROPOSÉ par monsieur Serge Guay, APPUYÉ par monsieur Raymond Lacroix et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été proposé.

ADMINISTRATION

18-08.03 – CÉGEP (ÉTAGES C-400, F-100, F-200 ET G-100) / IMPLANTATION DU PROGRAMME TECHNOLOGIE DE L'ÉCHOGRAPHIE MÉDICALE / CHOIX DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL : **ADOPTION**

Madame Lyne Beaulieu, directrice des Affaires corporatives, présente le point.

Des travaux d'aménagement et de réfection sont nécessaires au Cégep de Rimouski afin de permettre l'implantation du nouveau programme Technologie de l'échographie médicale annoncé en septembre dernier par madame Hélène David, ministre responsable de l'Enseignement supérieur.

Pour des raisons de parenté pédagogique et de fonctionnalité évidentes, le collège a décidé d'installer le programme en question dans le secteur nord-ouest de l'étage 200 du pavillon F de manière à ce que ce dernier soit adjacent aux espaces actuellement (et historiquement) dédiés au Département de technologie de radiodiagnostic.

Cette décision sous-entend cependant le déménagement des laboratoires du Département des langues (de l'étage F-200) vers l'étage G-100 où ils seront réaménagés dans des locaux présentement utilisés pour la tenue de cours par la Formation continue du cégep. Au terme du projet, les nouveaux laboratoires ainsi créés pourront être utilisés par l'enseignement régulier ou la Formation continue, dans le cadre de leurs cours de langues respectifs.

Les travaux requis pour atteindre les objectifs ci-haut mentionnés consistent principalement à la réalisation des interventions suivantes dans des locaux dont des parois sont susceptibles de contenir de l'amiante :

➤ **Ensemble des secteurs touchés** :

- Travaux divers en électricité incluant le remplacement de l'éclairage fluorescent existant par des unités DEL, la modification du réseau de distribution électrique, la modification de sorties informatiques et audios de même que des modifications au niveau du réseau d'alarme incendie, le tout en fonction de nouveaux besoins spécifiques au projet.

➤ **Étage C-400** :

- Aménagement d'une salle de classe, d'un bureau et de deux salles de formation à distance pour la Formation continue en remplacement d'espaces libérés pour l'aménagement de nouveaux locaux pour le Département des langues, à l'étage G-100;

- Remplacement des valves de contrôle des cabinets de chauffage à eau chaude dans les locaux de l'étage touché par les travaux;
- Réfection majeure de la salle de toilette de l'étage pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'y accéder, incluant le remplacement d'appareils de plomberie, des modifications au niveau des réseaux d'alimentation en eau et de drainage, de même que le remplacement du système d'évacuation de la pièce;
- Ajout d'une unité de ventilation et climatisation sur le toit du C-400, incluant le déploiement d'un nouveau réseau de distribution d'air.

➤ **Pavillon E – Salle Georges-Beaulieu :**

- Équilibrage de toutes les grilles de distribution d'air situées au niveau du balcon.

➤ **Étage F-100** (locaux F-118 et F-118A) :

- Aménagement de trois bureaux pour des enseignantes et enseignants du Département de technologie de radiodiagnostic en remplacement de ceux libérés à l'étage F-200 pour permettre l'aménagement de nouveaux locaux dédiés au programme de Technologie de l'échographie médicale.

➤ **Étage F-200 :**

- Aménagement d'une salle multifonctionnelle pouvant accueillir douze étudiantes et étudiants, une enseignante ou un enseignant, une technicienne ou un technicien et dont la disposition peut être adaptée en fonction des besoins spécifiques des quatre usages suivants :

- Salle de classe théorique avec tables à hauteur ajustable, disposées en U;
- Salle de classe pour les exercices pratiques relatifs à l'apprentissage de techniques d'injection et de préparation de médicaments avec tables à hauteur ajustable, disposées en rangées;
- Salle de classe disposant d'accessoires divers, dont deux cabinets de gaz médicaux et un lève-patient fixé au plafond pour les exercices pratiques liés au déplacement sécuritaire des patients;
- Salle pour les exercices pratiques de RCR avec mannequins complets (adulte et bébé);

(à noter que cette salle multifonctionnelle servira également aux activités d'enseignement du programme de Technologie de radiodiagnostic).

- Aménagement d'un dépôt pour recevoir les équipements de la salle multifonctionnelle précitée et, au besoin, quelques équipements du Département de technologie de radiodiagnostic;
- Aménagement d'un secteur pour les apprentissages pratiques en échographie comprenant :
 - Un laboratoire avec deux mannequins simulateurs installés sur deux tables de massage existantes (récupérées), cinq (nouveaux) appareils d'échographie, cinq civières, un tapis roulant et un appareil d'échographie cardiaque à l'effort;
 - Un second laboratoire avec cinq appareils d'échographie et cinq civières;
 - Un bureau de technicien avec fenêtres d'observation permettant la supervision des deux laboratoires précités;
 - Six postes informatiques entre les laboratoires ci-haut permettant d'interagir avec les enseignantes et enseignants et les techniciennes et techniciens durant les exercices;
 - Une zone de vestiaires et une salle d'attente avec toilette à proximité (pour les échographies pelviennes);
- Aménagement d'une salle pour de l'équipement informatique et des pièces anatomiques nécessaires à proximité des laboratoires précités;
- Aménagement de bureaux pour une partie des enseignantes et enseignants du Département de technologie de l'échographie médicale et d'un bureau pour un enseignant du Département de technologie de radiodiagnostic. Ceci en remplacement d'un des bureaux libérés sur l'étage en question, afin de permettre l'aménagement de nouveaux locaux dédiés au programme de Technologie de l'échographie médicale;

- Aménagement d'une issue extérieure donnant sur le toit à l'extrémité nord du corridor F-200D, afin de répondre aux exigences du Code national du bâtiment quant à l'évacuation de l'endroit et prolongation d'un escalier extérieur existant jusqu'au toit du pavillon G afin de desservir l'issue en question;
- Travaux divers en plomberie (démantèlement d'éléments vétustes, ajouts d'équipements de plomberie, modifications aux réseaux d'alimentation d'eau et de drainage, ajout de sorties de gaz médicaux raccordées sur le réseau existant de l'étage F-400, etc.)
- Travaux de modification du réseau de chauffage à eau chaude en lien avec les réaménagements précités;
- Remplacement d'une unité de climatisation desservant la salle Georges-Beaulieu et une partie des étages du pavillon F;
- Remplacement de l'unité de ventilation et climatisation de l'étage, incluant le déploiement d'un nouveau réseau de distribution d'air et l'ajout d'un système d'humidification.

➤ **Étage G-100 :**

- Relocalisation de laboratoires et de locaux dédiés au Département des langues, se trouvant à l'origine dans les espaces de l'étage F-200, devant être libérés pour permettre les aménagements nécessaires à l'implantation du programme de Technologie de l'échographie médicale. On parle ici de l'aménagement de :
 - Deux laboratoires d'une capacité de trente-deux personnes plus une enseignante ou un enseignant chacun avec prises de courant et de télécommunication provenant du plancher et moniteurs muraux installés au pourtour;
 - Une salle de classe - laboratoire d'une capacité de vingt-quatre étudiantes et étudiants plus une enseignante ou un enseignant pouvant être reconfigurée en fonction de besoins pédagogiques variables;
 - Un centre d'aide;
 - Une salle de réunion d'une capacité de douze personnes;
 - Un local pour la monitrice ou le moniteur de langues, doté d'espaces de rencontre;
 - Une salle de rencontre d'une capacité de onze personnes (dix étudiantes et étudiants plus une monitrice ou un moniteur de langues);
- Réfection de la salle de toilette de l'étage, incluant le remplacement d'appareils de plomberie et des modifications aux réseaux d'alimentation en eau et de drainage;
- Travaux de modification du réseau de chauffage à eau chaude en lien avec les réaménagements précités;
- Remplacement de l'unité de ventilation et climatisation de l'étage, incluant le déploiement d'un nouveau réseau de distribution d'air et l'ajout d'un système d'humidification.

Étant donné l'étroitesse de la fenêtre de réalisation accordée par la ministre responsable de l'Enseignement supérieur pour ce projet (moins de douze mois), une entente de gré à gré a été conclue avec les firmes professionnelles *Gagnon Letellier Cyr Ricard Mathieu et Associés – Architectes* (spécialité Architecture) et *LGT* (spécialité Ingénierie) pour la préparation des plans et devis ainsi que pour le suivi de chantier nécessaires à la réalisation des travaux requis.

Les coûts relatifs aux travaux précités ont été estimés à 1 965 000 \$ (toutes taxes incluses) et seront payés à partir d'un budget d'aménagement spécial de 715 000 \$ du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dédié à l'implantation du programme en question de même qu'à partir de l'enveloppe normalisée d'immobilisation du budget d'investissement 2018-2019 du collège.

À la suite d'un appel d'offres public, un seul entrepreneur a déposé une soumission conforme pour ces travaux. Il s'agit de :

- 9275-0181 Québec inc. / Construction TECHNIPRO BSL (Rimouski, Québec) au montant total de 2 207 979,90 \$ (toutes taxes incluses).

CONSIDÉRANT la situation du marché de la construction à cette période de l'année;

CONSIDÉRANT que la soumission de l'entreprise 9275-0181 Québec inc. / Construction TECHNIPRO BSL (Rimouski, Québec) est conforme aux exigences spécifiées dans les documents d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des firmes professionnelles responsables du suivi du projet;

CONSIDÉRANT la recommandation des Projets et infrastructures;

Il est PROPOSÉ par monsieur Romain Lavoie, APPUYÉ par monsieur Raymond Lacroix et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser l'attribution du contrat pour la réalisation des travaux inhérents à l'implantation du programme de Technologie de l'échographie médicale au Cégep de Rimouski à l'entreprise 9275-0181 Québec inc. / Construction TECHNIPRO BSL (Rimouski, Québec) pour un montant total de **2 207 979,90 \$** (toutes taxes incluses).

La séance est levée à 17 h 15.

président

secrétaire